



UFC - QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES
CSC La Ferme - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE
Tél. : 01 69 56 02 49
Courriel : contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr

DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

7 février 2026 – après l'AGE - Boussy-Saint-Antoine 91800

Salle Camus – La Ferme

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG PRECEDENTE

Les documents et le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} février 2025 ont été adressés par courriel ou courrier postal à tous les adhérents.

Vote

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Assemblée générale ordinaire sur l'exercice 2025

- A. Rapport moral et d'activité 2025
- B. Projets d'actions pour 2026
- C. Rapport financier 2025
- D. Budget prévisionnel 2026
- E. Montant de l'adhésion
- F. Renouvellement du Conseil d'Administration
- G. Questions diverses

A - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Nous avons tenté durant l'exercice 2025 de consolider ce que nous avons mis en place les exercices précédents. Maintenir un rythme de communication direct vers nos adhérents et les consommateurs (par messagerie) animations dans les communes de notre circonscription (conférences / escape-game) et présence aux forums.

Nous sommes arrivés à stabiliser le nombre d'adhérents, voire gagner en nombre quelques adhérents. Le nombre des bénévoles c'est stabilisé entre 17 et 19. Le recrutement est chronophage et les nouveaux bénévoles ne trouvent pas forcément une place au sein de notre structure. Cette année nous avons cessé de recruter sur les réseaux.

Nous avons opté pour l'utilisation du logiciel comptable « BLEEZ » recommandé par l'UFC.

Nous avons tenu des stands aux forums des associations qui se sont déroulés en septembre dernier (Yerres, Brunoy, Boussy St A.).

Une nouvelle présentation est en cours d'élaboration et devrait pouvoir être proposée aux mairies en

début 2026. Une deuxième présentation créée en 2025 « Quizz conso » est aussi disponible. Nous proposons toujours, en la maintenant à jour, Cyber Criminalité – Arnaques bancaires créée il y a déjà 3 ans.

Nous allons continuer de moderniser notre façon de travailler en accentuant l'utilisation de l'outil informatique et internet principalement sur les adhésions et ré-adhésions. Début 2025 nous vous avons proposé lors de votre ré-adhésions le pack « OFFRE COUPLEE ».

1 Fonctionnement de l'Association Locale

Ouverture des permanences

En 2025 les permanences se sont tenues régulièrement.

Yverres : la Grange au Bois 10 rue de Concy, là où nous avons notre bureau.

Tous les vendredis de 16h à 18h sauf durant les vacances scolaires ni les jours fériés

Nombre d'heures d'ouverture tous lieux confondus

En 2025, nos bénévoles ont assuré 38 permanences soit au total 76 heures.

Bref rappel du fonctionnement : nous répondons aux questions des personnes adhérentes et non adhérentes. Pour les litiges nécessitant une aide plus importante (courrier pour appuyer une demande qui n'a pas abouti, recherches pour trouver des arguments, ...), la loi oblige la personne à être adhérente de l'association.

Dans tous les cas nous expliquons le principe de l'adhésion à ne pas confondre avec l'abonnement aux revues proposées par Que Choisir.

Nombre d'appels téléphoniques

108 se décomposant en 17 appels durant les permanences et 91 messages déposés sur le répondeur. Cette année nous avons encourager les personnes qui nous contactent par téléphone au 01 69 56 02 49 à nous adresser un mail sur notre messagerie contact@valdyverres.ufcquechoisir.fr en expliquant clairement l'objet de leur litige ou à déposer une demande de traitement de litige en ligne sur notre site <https://valdyverres.ufcquechoisir.fr/>

Rappeler chaque personne qui a laissé un message est chronophage et nous n'avons plus de bénévoles qui désirent effectuer cette tâche. Malgré tout le répondeur est consulté une fois par semaine, lors de la permanence du vendredi. Nous nous efforçons de rappeler les personnes nous ayant laissé dans leur message leurs coordonnées de façon claire et distincte. Nous répondons aux demandes de renseignements simples très brièvement.

Nous réfléchissons toujours à la création d'une permanence téléphonique mais les ressources humaines font défaut.

Nombre de personnes reçues

Nous avons chiffré à 85 visiteurs (conseils et litiges).

Nombre de courriels traités

Messagerie « Contact » : nous recevons une quarantaine de messages par mois. Les messages portant souvent sur des questions de consommation. Peu de ces courriels ont débouché sur des créations de dossier litige. Nous nous efforçons de répondre à tous les messages en indiquant les premières démarches à effectuer en cas litige.

Nombre de visites sur le site internet de l'AL

Nous avons dénombré 25 474 visites sur notre site en 2025 (moyenne mensuelle : 2 123 / moyenne journalière : 69).

Nombre d'abonnés à notre site Facebook

Nous avons 54 membres abonnés à notre site. Difficile de chiffrer les visites

2 Les ressources humaines de l'AL

Point sur les adhérents de l'année

L'effectif au 1^{er} janvier 2025 était de 219 adhérents et au 31 décembre 2025 il est de 214 adhérents qui se décompose ainsi : 135 renouvellements à 20€, 53 nouveaux adhérents à 30€ et 25 adhérents en cours de renouvellement, 1 adhérent transféré d'une autre AL.

112 adhérents ont réglé leur cotisation via internet (79 renouvellements et 33 adhésions), nous avons enregistré 76 adhésions ou ré-adhésions réglées par chèques et reçu 1 adhérent transféré d'une autre AL pour laquelle nous n'avons rien perçu.

Point bénévoles au 31/12/2025

18 bénévoles (9 administrateurs + 9 bénévoles).

Merci à tous pour le travail effectué, votre aide et votre engagement sont vitaux pour la survie de notre Association.

Point sur la formation 2025

Nos bénévoles ont pu suivre les formations suivantes :

Les moyens de paiements (1 bénévoles)

Découvrir l'UFC (1 bénévole)

Bleeez - outil comptable (2 bénévoles)

Initiation traitement des litiges (1 bénévole)

3 Activité liée aux traitements des litiges

208 dossiers litiges enregistrés dans GESTAL en 2025 (TLL - permanences – mails)

Niveau 1 (information faite au consommateur) : 201 dossiers – essentiellement des questions posées par l'intermédiaire du Traitement des litiges en ligne ou par mail, nous n'enregistrons pas les conseils donnés en présentiel sur GESTAL.

Niveau 2 (Conseil et accompagnement) : 7 dossiers pris en charge

Niveau 3 (pris en charge des démarches de résolution du problème) : 0 dossiers

Et 3 dossiers sont en cours d'analyse chez le Médiateur.

4 Activité liée aux instances

Nombre de CA par an

Le Conseil d'Administration se réunit 10 fois par an, chaque mois sauf en juillet et août.

La réunion est ouverte à tous les bénévoles afin de les impliquer dans le fonctionnement de l'Association. En 2025, les CA se sont déroulés le 2^{ème} vendredi du mois de 18h15 à 20h30.

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025

Il était composé de 9 administrateurs

Danielle DESCAMPS
Norma MAUREIRA
Martine MUZARD
Véronique PERRET
Jacques PRADIER
Laurence VAREY
Anne VINCENT
Françoise WEISS-BERTAY

Depuis 2023 et après validation en AGE, nous fonctionnons par « Pôles d'activités autonomes » et notre Association est représentée pour ses démarches administratives par un Représentant Légal élu par le Conseil d'Administration.

Le poste de Représentant légal a été tenu par : Daniel Abriol

Les postes de Responsable de Pôle ont été tenus par :

Laurence Varey « Communication, représentations, actions et animations politiques »,
Véronique Perret « Finances »,
Abel Dumont « Administration générale »,
Ghislaine L'Etang puis Anne Goepp « santé », le pôle a été rattaché au pôle communication en décembre suite à la démission d'Anne Goepp .
Est à pourvoir le poste de responsable « logistique et informatique ».

Autres activités

Chaque année nous participons à l'Assemblée Générale de la Fédération UFC-Que Choisir et nous organisons notre propre Assemblée Générale. Cette année l'AG de la Fédération s'est tenue en mai, 1 membres de notre association a pu y assister.

5 Activité de communication et représentation

Notre site internet

<https://valdyerres.ufcquechoisir.fr> sur lequel vous trouverez des articles sur la consommation, des informations sur notre Association. Vous pouvez également déposer un litige en ligne, faire un don, adhérer ou réadhérer.

Danielle Descamps assure la gestion du site.

Nombre d'articles postés en 2025 : 83

Notre ligne téléphonique

La ligne 01 69 56 02 49 est installée au bureau de Yerres et dispose d'un enregistreur.

Nos adresses courriel

contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr et santect@valdyerres.ufcquechoisir.fr pour la santé figurent sur tous nos documents de communication elles sont utilisées entre autres par les conseillers litiges pour le premier échange avec les adhérents qui sont ensuite redirigés vers une autre adresse mail dédiée aux litiges.

Notre compte Facebook

Laurence Varey assure la gestion de notre compte .

Nombre d'articles postés en 2025 : 112

54 abonnés

Articles diffusés auprès de nos adhérents qui ont accepté de recevoir « les informations »

8 articles ont été diffusés en 2025 :

- Trains : les droits des passagers (le 20/06)
- Vos droits en cas de problème avec votre voiture (le 20/06)
- Quizz de l'été (9 volets juillet – août)
- Opération achat groupé de granulés de bois/pellets (le 06/09)
- Bénévoles RU dans les établissements de santé (le 19/11)
- Campagne EMCE dédiée à l'électricité (le 22/11)
- Quelques conseils pour le black Friday (le 01/12)
- Cadnium – Chocolat (le 12/12)

Articles pour les journaux municipaux

Des articles courts de conseils pratiques pour les consommateurs sont envoyés régulièrement aux responsables communication des mairies du Val d'Yerres pour qu'ils les insèrent dans les journaux municipaux. Nos articles peuvent être insérés dans les journaux plusieurs mois après leur envoi. En 2026 nous adresserons aux équipes de communication communales le détail de nos actions, interventions et animations afin qu'elles soient diffusées auprès d'un plus grand nombre de personnes.

Nous déposons, depuis le second semestre, dans les mairies de notre secteur, des triptyques informant les consommateurs sur nos activités – notre site internet – nos services.

Fêtes des associations

C'est l'occasion de faire connaître notre association et d'échanger avec les visiteurs.

En 2025, nous avons tenu, comme tous les ans, un stand d'information aux fêtes des associations des villes de Brunoy, Yerres et Boussy.

Printemps des consommateurs

Cette année le thème majeur du printemps des consommateurs traitait du gaspillage alimentaire, qu'il soit au niveau des collectivités, restaurants ou particuliers. Notre Association Locale a participé à cette action nationale à l'occasion de la fête de la nature organisée à Boussy Saint Antoine en avril.

Intervention médias (PQR, radios)

La presse écrite présente sur notre territoire (Le Parisien / Aujourd'hui en France et Le Républicain) couvre l'ensemble de l'Essonne ou l'Île-de-France. Sauf événement local particulier, il est donc plus rationnel de communiquer à l'échelle de l'Union régionale ou de l'Union départementale. Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales. En 2025, nous n'avons pas eu d'intervention média à l'échelle du Val d'Yerres.

Interventions, débats, conférences

7 interventions publique ont été organisées en 2025 (4 présentations et 3 escape-game), en 2026 il est prévu 2 animations à Epinay ss Sénart et Saintry sur Seine. Nous continuons à proposer ces animations aux mairies de notre secteur.

Nombre de représentations (collectivités, services publics, privés, ...)

Une représentante a participé aux vœux du SYAGE suivi d'un point sur l'eau de notre région, l'assainissement, les problèmes des inondations causés par les crues de l'Yerres et les solutions qui pourraient être apportées.

Nombre d'enquêtes fédérales

Les résultats des enquêtes sont présentés dans le magazine Que Choisir.

En 2025, nous avons participé à 4 enquêtes fédérales. Jacques Pradier est notre responsable des enquêtes. Le mode de fonctionnement évolue, l'UFC utilise de plus en plus le canal internet. Le responsable doit cependant se tenir au courant des enquêtes à venir et les proposer aux bénévoles qui décident ou non d'effectuer ces enquêtes. Les résultats sont transmis par internet à la fédération.

- Relevé du prix des baguettes en boulangerie et supermarchés du 15 février au 1er mars

- Enquête par téléphone auprès des dermatologues, du 16 au 17 juin.
- Relevé de prix en magasin Bio, du 22 novembre au 6 décembre.
- Enquête nationale par internet de mesure de la fiabilité high tech.

Activité commission santé

Notre association possède des Représentants des Usagers dans des Établissements de Santé, ceux-ci sont nommés par l'ARS pour défendre les droits des usagers et participer à la qualité de la prise en charge des patients dans ces mêmes établissements.

6 Valorisation du bénévolat

Nous avons, comme les années précédentes, comptabilisé le temps passé par les bénévoles au profit de l'association, soit pour année 2024 : 1 913 heures.

Activité	Total par activité (en heures)	% par activité
Litiges et conseils	467.50	27
Santé	361.50	21
Conseil d'administration / Assemblée Générale	356.00	20
Représentation / Communication	220.75	13
Administration générale et comptabilité	129.75	7
Autres activités	61.00	3
Gestion des adhérents	59.50	3
Formation / Stage	42.00	2
Site internet de l'AL	34.75	2
Enquête	16.75	1
Total	1 749.50	100

Valorisation des heures de bénévolat : 20 784.06€

SMIC horaire brut au 31/12/2025 (11.88€ X 1 749.50h)

Ces informations sont maintenant demandées par les communes dans le cadre des demandes de subvention ainsi que par la Fédération.

Vote

B- PROJETS D'ACTIONS POUR 2025

- 1) **Recruter, former et initier les nouveaux bénévoles qui nous rejoignent.** Aider ceux-ci à exercer au sein de notre organisation les fonctions qu'ils désirent assurer (litiges-santé-informatique-comptabilité-tâches administratives-communication), les Intégrer rapidement à la vie de notre groupe.
- 2) **Assurer le maintien de notre permanence.** L'équipe est encore trop réduite, deux bénévoles supplémentaires seraient nécessaires pour assurer en toute sérénité l'activité et continuer d'avoir un contact avec les consommateurs, nos adhérents et futurs adhérents.
- 3) **Traitement des Litiges en Ligne.** Notre Fédération nous incite très vivement, en plus des permanences physiques, à nous engager dans cette nouvelle façon de traiter les litiges. Aujourd'hui nous avons une bénévole pour assurer cette tâche ce qui est très insuffisant pour effectuer sereinement cette activité, si de nouveaux bénévoles se proposaient pour rejoindre le TLL cela ne poserait pas de problème évidemment.
- 4) **Maintenir et si possible accentuer le nombre des réunions « débat-prévention »** étendre nos canaux de communication, lancer de nouveaux thèmes.
- 5) **Finaliser avec succès le transfert de notre comptabilité sur le logiciel comptable « Bleez ».** Depuis le 1er janvier 2025, nous utilisons le logiciel proposé par l'UFC pour gestion de notre comptabilité
- 6) **Continuer les enquêtes** proposées par l'UFC-Que Choisir, l'Union départementale et à notre initiative.
- 7) **Publier régulièrement de nouveaux articles sur notre site et notre compte Facebook** afin qu'il reste un espace d'information sur lequel nos adhérents et les consommateurs trouveront des articles traitant de l'actualité sur la consommation.
- 8) **Continuer de proposer des articles** pour les journaux municipaux.
- 9) **A l'occasion de la journée du « Printemps des consommateurs »** rencontrer à nouveau les consommateurs, participer à d'autres animations organisées par l'UFC.
- 10) **Assurer notre présence aux fêtes des associations** de Brunoy, Boussy-Saint- Antoine, Yerres.
- 11) **Mieux faire connaître notre activité santé.** Une bénévole à rejoint ce pôle dernièrement.
- 12) **Poursuivre notre participation dans diverses représentations** (communales, départementales et régionales) de nouveaux bénévoles seraient nécessaire.
- 13) **Continuer de développer l'utilisation du paiement sécurisé par carte bancaire** à l'aide du système mis à la disposition des adhérents par l'UFC Que-Choisir plutôt que le règlement par chèque bancaire. Envisager le règlement par virement bancaire.
- 14) **Vous inciter à réduire l'utilisation du support papier** (courriers, convocations etc...) en basculant vers une communication dématérialisée (essentiellement par mails).

Vote

C- RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

D- BUDGET PREVISIONNEL

BUDGET PREVISIONNEL

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2026

Seront fournis à l'AGO

Vote

E- MONTANT DE L'ADHESION

Actuellement la première adhésion est de 30 €, le renouvellement de 20€.
Il existe également une « adhésion liée » pour attribuer un tarif préférentiel aux couples et parent/enfant, première adhésion 20 €, renouvellement 20 €.
Rappelons que ce mode d'adhésion « classique » permet aux adhérents de bénéficier gratuitement de l'aide de l'association pour le traitement d'un litige.
5,70 € sont reversés pour chaque adhésion et réadhésion à la Fédération.
Nous proposons de garder les tarifs actuels.

Cette année nous avons mis en place « l'offre couplée » qui permet aux ré-adhérents d'accéder à l'ensemble du site www.quechoisir.org pendant une durée d'un an à compter de l'encaissement de son règlement (20€ ré-adhésion et 9,90€ pour l'accès au site UFC).

Vote

F- RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration au 31 décembre 2025 étaient au nombre de 9.

Daniel ABRIOL
Danielle DESCAMPS
Norma MAUREIRA
Martine MUZARD
Véronique PERRET
Jacques PRADIER
Laurence VAREY
Anne VINCENT
Françoise WEISS-BERTAY

Les mandats à renouveler sont : Véronique PERRET, Daniel ABRIOL
Daniel ABRIOL ne désirant pas renouveler son mandat, 7 postes d'administrateur sont vacants.

Abel DUMONT bénévole de l'équipe de travail, se porte candidat.

Reste 6 postes à pourvoir.

Rappel des statuts :

*Pour être éligibles au Conseil d'Administration, les candidats doivent être adhérents de l'UFCVY depuis **au moins un an** au jour de l'Assemblée Générale. (art 7.4 des statuts).*

Les membres du conseil, élus par l'Assemblée Générale, ont un mandat d'une durée de trois ans (art 7.8).

Tout membre sortant est rééligible (art 7.9).

Le CA est renouvelable par tiers (art 7.10).

Vote

G- QUESTIONS DIVERSES